

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19795 - 76ÈME ANNÉE

Décision drastique après la découverte de plusieurs cas de COVID-19 chez des personnes n'ayant pas voyagé

Coronavirus : confinement à Maurice pour sauver l'avenir

Suite à la contamination de plusieurs employés d'une société d'importation de fruits et de légumes, le gouvernement de Maurice a décidé de confiner le pays pendant deux semaines. La priorité chez nos voisins est d'empêcher la circulation du virus afin de maintenir son statut de « Covid-free ».

Face à l'épidémie de coronavirus, dès les premiers cas enregistrés, des Etats ont fermé leurs frontières à l'exception des vols de rapatriement. C'est le cas du pays le plus proche de La Réunion : Maurice. Cette décision a été prise également dans des territoires de la République : Polynésie et Kanaky Nouvelle-Calédonie. Face à la persistance de la circulation du virus, la menace d'une importation du coronavirus au sein de la population n'est pas écartée. C'est pourquoi, à l'annonce de nouveaux cas détectés en dehors de passagers sortis de quarantaine, Maurice et la Kanaky-Nouvelle Calédonie ont décidé de confiner la population pendant deux semaines. L'objectif est un retour à la vie normale au terme de cette période.

Empêcher le virus de circuler

En empêchant le virus d'entrer et donc de circuler, les autorités de ces pays ont permis le maintien d'une vie sans coronavirus. Autrement dit, les mesures qui s'appliquent à La Réunion n'y ont pas cours. Si les secteurs du tourisme et de l'aérien sont particulièrement touchés, il est possible de maintenir une vie sociale normale en attendant la sortie de crise.

C'est là un autre atout de cette politique. En effet, à l'exception de la Chine, les principaux pays émetteurs de touristes sont encore plongés dans la crise sanitaire. Pour en sortir, ils comptent sur la vaccination. C'est un aspect de la stratégie « Covid

free ». En effet, une personne vaccinée ne présente plus de transmission de la COVID-19 durant la période d'immunité conférée par le traitement. Pour les autorités d'un pays « Covid-free », cela signifie que cette personne peut entrer sans avoir à observer une quarantaine de deux semaines. Or, c'est cette quarantaine qui est considérée comme le principal obstacle à la venue de touristes.

Préparer l'avenir

Sachant cela, un touriste potentiel souhaitera sans doute passer ses vacances dans un pays « Covid-free » plutôt que là où des restrictions de circulation et le port obligatoire du masque sont décidés en raison de la circulation du coronavirus.

Dans notre région, La Réunion et Maurice sont distantes de 200 kilomètres. Le virus circule à La Réunion et pas à Maurice. Il est facile de deviner quel sera le choix d'un touriste européen qui aura le droit d'entrer à Maurice sans quarantaine parce qu'il sera vacciné.

L'anticipation de la reprise des voyages d'agrément est donc une des raisons qui explique pourquoi tout un pays est reconfiné à la suite de la détection de quelques nouveaux cas de COVID-19 chez des personnes qui ne sont pas récemment arrivées.

M.M.

Clôture sous le signe d'une certitude

Salon de l'étudiant : nécessité de conjuguer l'avenir avec l'humain

La première édition du Salon de l'Etudiant organisé par la CINOR dans le cadre d'un partenariat élargi aux entreprises et organismes de formation s'est achevé samedi dernier.

Une manifestation qui a remporté un vif succès sur toute la ligne et qui acte, désormais, cette volonté collective de poursuivre la mobilisation aux côtés de notre Jeunesse afin de conforter notre pays dans une démarche de développement solidaire, globale et harmonieuse dans laquelle tout un chacun occupera sa place, rien que sa place mais toute sa place. Et, pourquoi pas, en portant avec de plus en plus de forces les couleurs du Développement durable humain et local à l'instar de la CINOR qui nous a réservé un accueil des plus chaleureux lors de nos visites à son stand samedi dernier ? Restitution ci-après de ces échanges :

CINOR : Un arbre pour détak la lang si lavnir !

Jean-Laurent Camlindia et Morgane Blain, tous deux chargés de mission au PCAET de la CINOR tenaient le stand de la première Communauté d'Agglomération de La Réunion au salon de l'Etudiant., sous la houlette de Frédéric Albarret, leur directeur.

Un stand aux couleurs, bien évidemment, du Développement Durable, domaine dans lequel la CINOR est pionnière à plus d'un titre. L'EPCI a signé en effet la première contribution réunionnaise à la lutte contre le réchauffement climatique à travers la réalisation d'un PCAET adopté en février 2019



Pa keston koz dann tant au stand de la CINOR mé an'dsou l'arb à kozé. Do moun té pé osi larg 2 ti kozman si un flèr zot té akross apré si le pied'bwa. Pou fé avans lo réflexyon si lo dévlopman dirab.

et dont 50 % des actions préconisées dans les six axes d'intervention bien ciblés ont été engagées.

Par ailleurs, suite à la Commission du label en date du 24 février, la CINOR a reçu le label européen Cap' Citergie la récompensant dans son éco-exemplarité sur les thématiques de l'Energie et du Climat. La CINOR renouvelant son aspect avant-gardiste en devenant la première Communauté d'agglomération de l'île à décrocher ce label valable pendant quatre ans.

On se rappelle par ailleurs que la CINOR, au terme d'une récente délibération, a décrété l'urgence climatique, d'où sa politique volontariste et ambitieuse pour participer activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Un objectif sur lequel le public à s'exprimer en prenant place sous l'Arbre à Kozé ou en y accrochant leurs suggestions.

Les deux jeunes étaient également présents pour présenter les dif-

férents métiers liés au Développement Durable présents au sein de la CINOR.

« C'est un secteur très porteur grâce notamment aux nouvelles lois en matière de transition énergétique : en définissant les nouveaux engagements nationaux, en particulier dans les domaines de l'Energie, Climat, de la lutte contre le gaspillage, l'économie circulaire, etc., ces lois participent à l'émergence de nouveaux métiers. Et, nous avons noté un réel attrait des jeunes pour la thématique du Développement Durable », concluent Jean-Laurent et Morgane Blain.

Des métiers qui pourraient permettre à la Jeunesse le souhaitant d'apporter sa pierre à la lutte contre le réchauffement climatique et donc de participer à l'élan collectif pour une société nouvelle !

Marlène Sitouze

Edito

La femme est l'avenir de l'Homme

Le 8 mars étant fini, il reste le combat pour l'égalité des droits. Depuis de trop nombreuses années, comme un effet incantatoire est ressortie cycliquement la bataille de l'égalité homme femme. L'égalité ne doit plus se présumer mais se faire sans attendre sous peine de sanction. Mais au-delà de la bataille des droits, les femmes luttent partout dans le monde pour l'humanité dans son ensemble.

La législation sur l'égalité des droits est nombreuses et variée. On présume souvent de l'état d'avancée d'une société de par sa faculté à accorder les mêmes droits aux hommes et aux femmes. La loi no 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes est une loi française qui vise à combattre les inégalités entre les femmes et les hommes. Elle a été adoptée par le Parlement le 23 juillet 2014 et promulguée le 4 août 2014. Elle fait suite à un long processus législatif entamé en 1970. Selon Najat Vallaud-Belkacem, le projet de loi est « le premier texte de loi à aborder l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes ses dimensions » : égalité professionnelle, lutte contre la précarité, protection contre les violences, image des femmes dans les médias, parité en politique et dans le milieu social et professionnel. Pour la ministre, il s'agit de « mobiliser les institutions et la société tout entière » en faveur de l'égalité femmes-hommes. Il est temps maintenant de sanctionner durement ceux qui l'enfreignent et en premier lieu ceux qui ne respectent pas la parité dans les candidatures prochaines aux diverses élections.

Au-delà de l'égalité des droits, il est intolérable qu'en 2021, les violences faites aux femmes soient autant importantes. En France, une femme est tuée par son conjoint ou ex-conjoint tous les deux jours. Le gouvernement a fait un Grenelle des violences faites aux femmes en 2019. Mais malgré ces 30 nouvelles mesures, rien ne pourra changer sans un changement complet de mentalité. L'heure n'est plus à attendre, il faut que des solutions de relogement immédiates soit inventées pour les femmes

victimes. Que ces femmes victimes soient accompagnées dans leur nouvelle vie. Mais surtout que chacune trouve le courage de partir. Un changement complet de mentalité doit intervenir.

Ces combats sont nobles, mais partout autour du monde les femmes sont aussi en pointe dans la lutte contre le changement climatique. « Nous, les femmes, nous nous rassemblons parce que la vie est au bord du gouffre et que cela nous est intolérable. Nous voulons savoir quelle colère, quelle peur il y a en ces hommes qui ne puissent peuvent se satisfaire que de destruction, quelle froideur et quelle ambition les animent » : tels sont les mots publiés par des militantes antinucléaires lors d'une action menée devant le Pentagone à Washington, le 17 novembre 1980. Quarante-deux ans plus tard, les choses n'ont pas vraiment changé. La destruction des écosystèmes se poursuit et les femmes demeurent les premières victimes des conséquences du réchauffement climatique.

Selon un rapport de l'ONU, elles ont quatorze fois plus de risques de mourir en cas de catastrophe naturelle que les hommes. La pauvreté et la faim conduisent également, selon l'Unicef, à une hausse des mariages forcés de mineurs. Enfin, dans de nombreux pays, la production agricole repose sur le travail des femmes. Des cultures qui sont mises à rude épreuve par la multiplication des épisodes climatiques extrêmes. Mais loin de baisser les bras, beaucoup de femmes se retrouvent en première ligne pour lutter contre l'extractivisme, la déforestation, la pollution ou le nucléaire.

"Le poète a toujours raison
Qui voit plus haut que l'horizon
Et le futur est son royaume.
Face à notre génération,
Je déclare avec Aragon :
La femme est l'avenir de l'homme." Jean Ferrat

Nou artouv'

David Gauvin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Air austral épi Quatar airways : Si wi manz avèk grandyab, amenn out gran kiyèr ! Mé lé pa gagné d'avans !

Mwin la antann dann zoinal parlé, dann télé, konm dann radio épi mwin la lir konm zot déssèrtin zartik dann zoinal épi dsi l'intèrnet, Air austral lé dann difikilté é li la bészwin in gro kou d'min pou travèrs in parkour diffissil. Lo gro kou d'min ni parl la, sa sé La Région la donn ali sou la form 95 million l'ëro, si i konte pa in sibvansyon déguizé la Région i vèrs dopi dé zané é dé zané é i apèl sa lo l'ède pou la mobilité.

So matin mwin la antand dann in radyo in moun apré di finalman so l'ède la mobilité la ansèrv arienk pou finans bann konpagni laviyon san fé zoué réèlman la konkiranss é donk san bèss lo pri bann biyé l'aviyon...élémanter mézami, pars ni wa bien lo pri bann biyé l'aviyon i bèss pa, é la konkirans rant bann kopagni aèryène lé pliské bon anfan, é sré mèm kékshoz k'i rossanm in koluzion. Mé pétète in pé va di : sa sé bann mo k'i fash ? Mé dizon i fash sirman toute sak i arète pa dopi dé zané é dé zané tranp zot pain dan la soss kanar.

95 milyon, pluss, pluss, pluss, sirman sa in bon nouvèl pou Air austral, mé an mèm tan néna in n'ote bon nouvèl-si Air austral i pran ali konmsa, é kossa i lé ? Ni oi ariv dopi lo pli profon lorizon in kalité lantante an misouk rante Air austral épi Quatar airways. Anfin demoun i an parl, mé mi wa pa tro bien l'afèr pars si mwin lété Lo quatar airway mon l'apéti n oré té pli gran k'sa : mwin lété ! Air France mwin noré dann l'id d'kapé. Tan k'a fèr si ou néna l'apéti, aköz ou va kontante aou in sinp biskui alé oir néna in gro ropa i atann aou. O pli ofran bien antandi !

Asètèr lo bann brui lantante rant band quatar épi Air austral, lo pli pti i doi méfyé ali. In sinp késtyonn lojik ! Dann Témoignages i di bien domand Air seychelles sak l'ariv ali kan li la vouli frikote avèk in gro konpagni ranpli a koute pétro dollar. La lojik, lo gro la krok lo pti épi li lé paré pou tak baro. Zot i panss nou lé métyèr zot ? Nou la sèye manz Air Made é la fini par in kalsh. Nou l'ashtë laviyon pèrsone téi vé pi. Nou la modifé o kapital Air austral é nou la nyabou roul in pé dan la farine. Zordi ni mète larzan dan la tire-lire é ni sava domannnd siouplé Quatar airways... Konm i di dann provèrb : « si wi vé manz avèk Grandyab, pran out gran kiyèr, lo pli gran ké wi pé trouvé ! » é anpliss ké sa lé pa gagné d'avannss.

Justin